

tionale qui s'efforcent de jeter du doute sur le patriotisme des soldats belges.

Les organes de la presse française, à l'exception des journaux légitimistes, appuyent, avec la plus honorable unanimité, les prétentions de la Belgique. Tous reconnaissent que l'exécution pure et simple des 24 articles est devenue impossible aujourd'hui, et cherchent à démontrer la nécessité d'une transaction qui concilie nos droits avec les exigences du roi Guillaume.

On lit dans l'EUROPE INDUSTRIELLE, journal qui se publie à Paris: « En Belgique, on a préféré l'exécution des lignes de fer par le gouvernement; en France, on a adopté le système des compagnies et la concession directe. Nous ne discuterons pas ici la valeur de ces deux modes; nous ferons seulement remarquer qu'en adoptant l'un d'eux, et en l'appliquant avec persévérance et d'une manière intelligente, on arrive à de bons résultats. Les Belges, beaucoup moins avancés que nous sous le rapport de l'art, ont cependant montré plus d'intelligence et d'activité dans la pratique. »

Le reproche d'infériorité scientifique que nous adressons ici à l'EUROPE INDUSTRIELLE, ne nous paraît point fondé. La pratique n'est que l'application de la théorie. Or, si nous l'emportons sur la France, par l'exécution intelligente des travaux qui ont eu pour objet l'établissement des chemins de fer, il est évident que nous ne saurions être inférieurs à ce pays, sous le rapport des connaissances exigées pour ordonner et combiner les plans de ces travaux.

Un épouvantable malheur est arrivé hier, dans la nuit, à la houillère de l'Espérance, à Seraing. L'inflammation du gaz a déterminé une explosion terrible, au moment où soixante et douze ouvriers étaient occupés aux travaux d'extraction. Malgré les prompts secours qui ont été apportés de toutes parts, on n'était parvenu, à deux heures du matin, qu'à retirer neuf de ces malheureux qui sont dans un état déplorable. MM. le gouverneur de la province, le commissaire de district, le procureur du roi, et toute la brigade de gendarmerie qui est stationnée à Liège, se sont transportés sur les lieux. Nous donnerons lundi de plus amples détails sur cette catastrophe.

On écrit d'Anvers, 22 juin: « On se ferait difficilement une idée du nombre considérable de pièces mécaniques, machines à vapeur, etc., qui encombrant en ce moment le quai nord du petit bassin derrière la maison de l'éclusier. Chaudières, cylindres, balanciers, roues, engrenages, il y a de quoi charger dix navires. Nous avons remarqué ce matin les pièces d'une machine à vapeur monstre arrivée d'Angleterre et destinée pour Verviers; la force de cette machine devra être extraordinaire si on en juge par le diamètre de sa roue et la hauteur de son énorme pignon d'engrenage. Jamais ou bien rarement, on n'a vu même dans des constructions hydrauliques quelle que fût la force d'une chute d'eau à utiliser, une roue d'engrenage atteindre un tel degré de grandeur et de puissance. »

On lit dans l'Echo du Luxembourg: Jeudi passé a eu lieu le dîner que les habitants notables d'Arlon ont offert aux représentants du Luxembourg. Ces messieurs ont presque tous été empêchés de se rendre à l'invitation qu'ils ont reçue. Des lettres écrites par eux et qui ont circulé parmi les convives ont fait connaître leurs motifs d'empêchement et ont témoigné de leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion. La fête a été brillante. Des toasts ont été portés: par M. Rosignon au Roi, par M. Du Bois à l'intégralité du territoire et par M. Metz à la Belgique. Ces toasts ont été accueillis avec enthousiasme.

On nous confirme que la population de Grevenmacher a accueilli le prince Guillaume de Prusse aux cris de Vive la Belgique. On nous assure que les mêmes cris se sont encore fait entendre au retour du prince.

Le journal de Diekirch reproduit une lettre que M. le gouverneur a écrite aux bourgmestres du petit rayon pour les engager à ne faire aucune démonstration en faveur de la Belgique.

On écrit d'Ostende, 21 juin: On nous assure que les armateurs du sloop belge la Flèche, de notre port, cap. Fischer, parti le 10 avril dernier pour Alger, avec une riche cargaison, ont reçu avant-hier la triste nouvelle que ce bâtiment serait coulé bas à la hauteur de Malaga, que l'équipage serait arrivé avec la chaloupe à Almeira, et y a été embarqué sur un navire français, destiné pour le Havre-de-Grâce.

On lit dans l'Algemeine Zeitung: « L'attention est vivement excitée par les affaires belges. Il n'y a pas à douter que le cabinet de Bruxelles n'ait reçu des communications diplomatiques qui insistent sur l'exécution des 24 articles; mais reste à savoir si le roi Léopold pourra céder sur ce point, et si en cas de refus de sa part, la France et l'Angleterre seront disposées à l'y contraindre par les armes. S'il en arrivait ainsi, le Roi Léopold devrait se présenter franchement devant les chambres et leur déclarer que tous ses efforts pour conserver le Luxembourg et le Limbourg ont été vains, vu l'opiniâtreté de la conférence de Londres. Mais si les chambres résistent une nouvelle difficulté s'élève: qui procédera à l'exécution du traité? La France, bien certainement, ne se montrera point hostile à la Belgique. La Prusse, de son côté, si elle était chargée d'exécuter le traité, permettrait-elle aux Français d'occuper le Limbourg, et si les Belges avaient le dessous, ne verrait-on pas une armée française entrer en Belgique? Voilà bien des hypothèses qu'il importe de prendre en considération sérieuse. Nous concluons de tout ceci, que la question hollando-belge est loin d'être dé-

cidée, et nous verrons, Dieu merci, encore plus d'un protocole!

Un éboulement extraordinaire a eu lieu au commencement de juin dans les environs de Tetschen, en Bohême. Une superficie de 8 à 10 arpens, pour la plupart forêt, s'est affaissée et continue de s'affaisser. En quelques endroits la terre n'a cédé que de quelques pieds, en d'autres de 50 pieds, de sorte que les arbres ont disparu en partie. On aperçoit en même temps un mouvement lent, qui donne à penser que le phénomène n'est pas encore à sa fin.

Voici une note qui nous est communiquée par une personne ordinairement bien informée, nous la reproduisons cependant sans la garantir autrement que par la confiance particulière que nous accordons à son rédacteur:

« Il paraîtrait que la complication de nos affaires extérieures rendrait imminente une nouvelle combinaison ministérielle. Plusieurs hauts personnages ont été appelés ces jours derniers à la cour. Un seul incident est venu suspendre pendant quelque temps l'exécution de ce projet. Il s'agissait de pourvoir au remplacement du ministre des finances; on ne pouvait trouver pour ce département, la pierre d'achoppement de toutes les formations de ministère, une spécialité qui put réunir les qualités indispensables de l'administrateur et de l'homme d'état; cependant, après quelques négociations, la volonté royale se serait arrêtée sur M. Du Vivier, ministre d'état, qui serait appelé à remplir provisoirement les fonctions de ministre de portefeuille. »

M. le comte de Muelenaere aurait la direction du département des affaires étrangères qui serait séparé de celui de l'intérieur, pour former une administration spéciale. Les noms des autres personnages qui entrent dans cette combinaison, nous sont encore inconnus. (Commerce.)

Nous empruntons à un journal de cette ville les détails qui suivent, sur un nouvel établissement dont notre ville vient encore de s'enrichir:

« Nous avons récemment visité le nouvel établissement typographique créé à Liège par M. Riga, notre compatriote, sous les auspices d'un industriel que nous ne savons plus comment louer quand il faut signaler les choses merveilleuses qu'il a réalisées en Belgique. L'importance de cette nouvelle imprimerie répond entièrement à ce que nous en attendions: au premier étage une vaste salle de composition, bien claire et bien aérée, susceptible de recevoir près de cent compositeurs; un atelier pour les presses à la Stanhope; un autre atelier séparé pour les machines à imprimer, où nous avons vu fonctionner une presse mécanique donnant un tirage parfaitement régulier et aussi net qu'on pourrait l'obtenir par les meilleures presses à bras. Il est impossible de voir rien de plus ingénieux que cette presse, qui se trouve mue par une machine à vapeur modèle construite dans les établissements de M. Cockerill, à Seraing. Au deuxième étage, se trouvent des magasins de papier, des ateliers de reliure, de cartonnage et de brochage. Enfin, au rez-de-chaussée on a placé une presse hydraulique destinée au safinage, et à l'entrée de la maison se trouvent les bureaux. Tous les ateliers sont chauffés par la vapeur. Nous avons vu avec étonnement, au milieu de tant de détails, une grande activité unie à un ordre remarquable. Aussi les livres déjà imprimés se ressemblent-ils de cette bonne administration, et nous paraissent-ils destinés à un véritable succès. Après un séjour de 20 années à Paris, M. Riga en a rapporté l'expérience d'une longue pratique typographique, jointe à une parfaite intelligence de l'art. »

Sous peu de jours, la librairie de M. Riga, située au coin de la rue Royale sera ouverte: souhaitons à ces deux établissements la prospérité qu'ils méritent, et nous autres Liégeois, félicitons-nous de voir renaitre au sein de notre ville une branche d'industrie qui fit autrefois la réputation et la fortune des Plumteux, des Tutot et des Bassompierre. Nous n'ajouterons plus qu'une observation: en voyant le chef de cette nouvelle maison se livrer à ses travaux avec tant d'ardeur et de persévérance, nous croyons que la faveur publique ne peut manquer à celui qui met tous ses efforts pour la mériter. »

SALON DE PEINTURE. (2^{me} article.)

Pour tenir la promesse que nous avons faite à nos lecteurs dans notre premier article, nous allons achever l'examen des œuvres de M. Vieillevoey, et poursuivre notre promenade dans le salon.

Le Saint-Jean dans le Désert nous a paru trop fardé, passez-nous le mot, comme coloris; quant aux belles proportions que l'on était en droit d'exiger, elles laissent à désirer, surtout dans la tête qui, par sa petitesse, n'est pas dans les conditions requises par rapport à l'âge auquel le peintre a voulu nous le représenter; le paysage du fond du tableau, et quelques cailloux d'un rouge ardent sur le premier plan, semblent être tout-à-fait d'un ton conventionnel. La Scène d'Incendie n'a pas produit sur nous l'effet que ces sortes d'événements, rendus par le pinceau, doivent exciter chez le spectateur. L'orage qui accompagne cette scène terrible, soulève et fait flotter les longs cheveux d'une des femmes, tandis que la coiffure de l'autre n'est nullement agitée; nous avons long-temps réfléchi à cette opposition sans pouvoir la comprendre. Il y a un autre point encore que nous n'avons pu saisir: dans leur fuite, ces deux femmes, nues pour ainsi dire, n'ont pensé à sauver de l'incendie qu'une espèce de boîte à thé et un album, au lieu d'emporter leurs vêtements. Ces fautes de goût, nous devons le dire, ne sont pas rachetées par le maniement habile du pinceau qui se retrouve dans les autres œuvres de ce peintre distingué.

M. Bruls n'a exposé que deux tableaux faits pendant son séjour en Italie. Les Deux Nettunaises, achetées pour la loterie, offrent la réunion d'un coloris brillant et de la beauté des formes, ce qui rend ce morceau l'un des plus remarquables de l'exposition. Sa Bohémienne mérite les mêmes éloges, si ce n'est cependant le ciel que nous eussions désiré plus tranquille, et sur lequel se seraient alors détachées davantage les figures de cette scène où nous retrouvons la beauté et le pittoresque des costumes italiens.

Après M. Bruls il est assez naturel de parler de son élève,

M. Corbusier. Ce jeune homme, dans l'exécution d'un tableau représentant un Balcon du Cours pendant le Carnaval à Rome, nous a prouvé que ses études en Italie n'ont pas été infructueuses; son tableau est bien ordonné et traité avec esprit; sa femme au corsage bleu, surtout, est charmante. Nous engageons M. Corbusier à soigner son dessin qui n'est pas toujours d'une correction bien châtiée. En somme M. Corbusier, nous donne l'espérance que Liège possédera bientôt un bon artiste de plus.

Nous désirerions vivement pour M. Renardy que tous ses tableaux ressemblaient à son esquisse de l'Assomption qui certes n'est pas sans mérite.

Comme tableaux de genre nous citerons principalement ceux de MM. De Coene et Duval le Camus. Nous retrouvons toujours chez le premier, cette finesse d'observation qui caractérise nos peintres flamands, mais il nous a paru d'un faire un peu sec. Quant à M. Duval, l'expression de ses têtes nous rappelle le pinceau français, mais les détails de ses intérieurs nous ont paru manqués en ce sens que chaque objet tend trop à se faire apercevoir. Nous dirons cependant que la Chasse aux Loups sort de la ligne des œuvres habituelles de ce peintre, quoique nous n'ayons pas saisi la partie de ce sujet qui a dû nécessiter de la part de l'artiste un travail long et pénible.

Trois tableaux de M. Somers, d'Anvers, outre le faire du pinceau, nous ont paru d'un choix fort heureux comme sujets. Les Bandits, les Politiques et le Soldat Malade, nous démontrent qu'il y a chez ce peintre une grande finesse d'observation dans les différences de caractère que chacune de ses œuvres nous ont offert.

Un jeune homme qui nous a paru avoir fait des progrès sensibles, c'est notre compatriote, M. Fissette. Dans ses Amis en Goguette, se montre une heureuse application des études approfondies qu'il a dû faire de l'école flamande. La finesse de son pinceau s'est exercée avec bonheur dans le sujet de l'Amour et la Musique, où cependant nous eussions désiré rencontrer des têtes moins triviales. Nous avons vu avec plaisir que nous n'étions pas les seuls à apprécier le mérite de M. Fissette. Un de ces deux tableaux, acheté par M. Ch. Rougé, l'autre acquis pour la loterie, viennent donner un nouveau poids à nos observations.

Parmi les paysagistes qui ont exposé à notre Salon, la première place appartient de droit à M. Jules André. Sa Vue prise sur le Hoyoux, est un morceau de la plus grande beauté; la fermeté de touche qui caractérise ses terrains, la manière vigoureuse dont son feuillé est traité, la parfaite harmonie qui règne dans toutes les parties de ce tableau, nous rappellent le coloris de Ruysdael. Nous ne pouvons trop féliciter M. Berleur d'en avoir fait l'acquisition, et de conserver dans le pays une des plus belles pages de l'exposition. Son autre grande toile, comparable par la beauté de ses lignes aux compositions du Poussin, est peut-être plus remarquable encore que le tableau dont nous venons de parler.

Dans un prochain article nous tâcherons de terminer ce que nous avons à dire sur notre Salon.

Liège, le 25 juin 1858.

À Messieurs les Rédacteurs du POLITIQUE.

Un article inséré dans votre journal, N° 148, signale une fuite de gaz, au pont St-Julien, et nous accusés d'avoir rien fait pour l'arrêter, malgré les diverses invitations qui nous ont été adressées par les habitants de ce quartier qu'elle incommodait depuis long-temps.

À cette accusation nous répondrons, qu'au premier avis qui nous a été donné d'une odeur de gaz, nous avons visité notre tuyau et nous nous sommes assurés qu'il ne laissait rien échapper.

Des habitants des environs du pont St-Julien nous ayant fait connaître que cette odeur venait de l'établissement de la rue Roture (gaz portatif), qui appartient à une société autre que la nôtre, c'est à elle que doit s'adresser votre correspondant, pour qu'il soit mis un terme au désagrément dont il se plaint.

Recevez, etc. Pour la compagnie Liégeoise, pour l'éclairage par le gaz à Liège, GOFFIN.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE DU 22 JUIN.

Naiissances: garçons 5, filles, 10. Décès: 1 fille, 1 femme, savoir: Marie-Lambertine Carpentier, âgée de 28 ans, tricoteuse, rue Vert-Bois, célibataire.

TAXE DU PAIN DU 25 JUIN.

Pain de seigle, 57 centimes. Pain moitié seigle et moitié froment, 45 " Pain de ménage, 54 "

MARDI PROCHAIN 26 JUIN 1858, GRAND CONCERT.

DONNÉ À LA SALLE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION, PAR M^{lles} HEINEFETTER, DANS LEQUEL M. MARCHAL, PIANISTE DE PARIS, SE FERA ENTENDRE.

PREMIÈRE PARTIE.

1^o Ouverture. 2^o Air de Donizetti, chanté par Mlle. Sabine Heinefetter. 3^o Le Retour du Berger, scène pastorale composée et exécutée par M. Marchal.

4^o Duo de Mercante, chanté par M^{lle} Heinefetter.

DEUXIÈME PARTIE.

1^o Ouverture. 2^o Duo de la Norma, chanté par M^{lles} Heinefetter. 3^o Improvisations de M. Marchal, sur un thème donné. 4^o Variations de Rhode, chantées par M^{lle} Heinefetter. On commencera à 7 heures et demie.

PRIX D'ENTRÉE: 4 FRANCS.

Pour les souscripteurs et billets pris d'avance: 5 frs. — On peut s'en procurer chez le concierge de la société d'Émulation, et chez MM. Bacha et Soubre, marchands de musique.

ANNONCES.

BAL CHAMPETRE

Dimanche, lundi et jeudi, les 24, 25 et 28 du courant, à la Comète, faubourg Vivignis. 950

Des OUVRIERS TAILLEURS aux grandes pièces et sachant faire l'uniforme peuvent se présenter rue du Pont-d'Isle, n. 17.

M^{me}. V^e CEREXHE,

TENANT

l'hôtel d'Angleterre,

CI-DEVANT HOTEL DU COQ, A CHAUFFONTAINE,

A l'honneur d'informer le public qu'on trouve chez elle de beaux appartemens, table d'hôte à 2 heures, etc. 933

A LOUER 2 MAISONS, rue Vert-Bois, n° 352 et 340. S'adresser, rue du Pont, n° 925.

UN BEAU MANÈGE, pouvant être activé par un, deux ou trois chevaux et servir à un moulin à farine, à l'huile ou autre industrie, à VENDRE, rue Porte St-Léonard, n° 617. 859

A LOUER pour la Saint-Jean, UNE BONNE MAISON composée de quatre pièces avec cave et pompe, rue Basse-Sauvinière, n. 828. S'adresser à l'Anneau d'Or, derrière l'Hôtel-de-Ville. 87

ALOUER une belle MAISON avec jardin, rue des Sœurs-Grises, à Liège. Et présentement, une jolie MAISON de CAMPAGNE, à la Haute-Fraipont. S'adresser à M. JENICOT, joaillier, rue Neuvice, n° 977, à Liège.

ALOUER une belle MAISON avec jardin, rue des Sœurs-Grises, à Liège. Et présentement, une jolie MAISON de CAMPAGNE, à la Haute-Fraipont. S'adresser à M. JENICOT, joaillier, rue Neuvice, n° 977, à Liège.

QUARTIER A LOUER situé au commencement de la rue sur la Fontaine, et composé de 2 pièces au rez-de-chaussée, 5 chambres, cave et verger, etc. — S'adresser faubourg St.-Gilles, n° 205. 901

FABRIQUE

DE

CHAPEAUX DE PAILLE,

RUE VINAVE D'ILE, N° 47, A LIÈGE.

L'épouse JANNÉ-JANSSEN a l'honneur d'annoncer que par suite d'achats très avantageux, ELLE A PU FAIRE UNE GRANDE DIMINUTION SUR LE PRIX de ses chapeaux, et des palmiers pour hommes et cadets. 778.

Passage Lemonnier.

La Société porte à la connaissance du public, que les travaux seront entièrement achevés dans quelques mois. — S'adresser pour les LOCATIONS chez M. LEMONNIER, rue de l'Université, ou au concierge du Passage. 917

A Vendre

UNE MAISON PORTANT LE N° 719, SITUÉE RUE PECLUSE A LIÈGE.

S'adresser au notaire BIAR, place St-Paul, n° 528, audit Liège. 928

Vente d'une maison

AVEC

FORGE ET UN PETIT JARDIN Y CONTIGUS,

Contenant le tout environ 5 ares, situé à Souverain-Wandre, en lieu dit le Vinave, laquelle aura lieu le MARDI 26 JUIN 1858, à 10 heures du matin, par le ministère du notaire BIAR, en son étude, place St-Paul, n° 528, à Liège, où l'on peut avoir connaissance du cahier des charges. Cette maison est occupée par Jacques Begon. 881

Le SAMEDI 7 Juillet 1858, à deux heures,

M^e DUSART, notaire à Liège, vendra aux Enchères en son étude, rue Féronstrée :

1^o Une MAISON, sise à Liège, devant la Boucherie, n. 870.

2. Et une AUTRE, garnie de Persiennes, rue Table de Pierre, n. 489.

La majeure partie du prix sera constitué en rente. S'adresser audit notaire pour voir les titres et conditions. 862

JEUDI 5 Juillet 1858, à 2 heures.

A la requête de M. P. E. DETHIER, avocat, comme curateur à la succession vacante de Jacques-Joseph SIMONIS, le notaire PAQUE procédera, pardevant M. le juge-de-peace OPHOVEN, à Liège, en son bureau, rue Neuve derrière le Palais, A LA VENTE AUX ENCHÈRES

d'une maison,

En partie démolie, et dépendances, sise en cette ville, rue Pierreuse, n° 354.

S'adresser pour les conditions, aux bureau ou notaire susdits. 916

POMMADE du Baron DUPUYTREN.

Préparée par MALLARD, pharmacien à Paris, pour la croissance, contre la chute et l'albinie (décoloration prématurée) des CHEVEUX. Dépôt à Liège, chez Decamps, ph., rue de la Régence.

A VENDRE

DE GRÉ-A-GRÉ

UNE BELLE

ET

GRANDE MAISON,

construite très-solidairement au goût moderne, avec cour, remise, écurie jardin, et 2 bonniers 15 verges grandes de terrain; d'un ensemble, située dans une position très-agréable sur la grande route de Liège à Verviers, dans la commune de Grivegnée.

S'adresser pour connaître les conditions en l'étude de M^e DEBEFVE, notaire, rue Sœurs-de-Hasque, n. 281, à Liège, et pour voir ces immeubles au propriétaire M. J. F. VIGNOUL à Grivegnée, tous les jours après-dîner. 925

LE SAMEDI 14 Juillet 1858, à deux heures,

Le notaire PAQUE VENDRA AUX ENCHÈRES, pardevant M. le juge-de-peace CHOCKIER, à Liège, en son bureau rue d'Amay n° 663,

UN TERRAIN POUR BATIR,

D'une superficie de 522 mètres 92 centimètres, situé à Liège, faubourg S^e-Marguerite, au lieu dit AUX ARZIS.

Vente

D'UNE

BELLE FERME.

LUNDI 25 JUIN 1858, à une heure de l'après-midi,

IL SERA PROCÉDÉ,

En l'étude et par le ministère de M^e DEMONCEAU, notaire à HERVE, à la VENTE

d'une belle ferme,

Située en lieu dit Brebonne, commune de CHARNEUX, canton de Herve, composée de bâtiments d'habitation, d'exploitation et environ sept hectares de prairies fond de 1^{re} classe, joignant aux propriétés de MM. Xhibitte, Goutmann, Dasse et autres.

Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement. S'adresser au dit notaire. 918

Vente

D'IMMEUBLES,

SITUÉS

EN LA COMMUNE DE HOLLOWNE-AUX-PIERRES.

LE MARDI 10 JUILLET 1858, à 2 heures de l'après-midi,

IL SERA PROCÉDÉ,

par devant M. le juge de paix du canton, en son bureau établi audit Hologne, maison Heyne, et par le ministère de M^e SERVAIS, notaire à Jemeppe, à ce délégué,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

des immeubles

CI-APRÈS DÉSIGNÉS, consistant; savoir :

Premier lot.

En UNE MAISON, fournil et four, bâtiments y annexés, qui se composent de trois étables et d'une grange, cour close de murs, au bout de laquelle sont une écurie et deux rangs de porcs; le tout bâti à neuf et en briques; plus et en 50 ares 17 centiares (11 verges grandes 10 1/4 petites, ancienne mesure du pays) de jardin et verger y attenants.

Ces immeubles sont situés près de l'église dudit Hologne, et tiennent d'un côté, à la fabrique de cette église; et d'un autre au chemin dit la Hayée.

Deuxième lot.

En UNE HABITATION et étable y annexée, avec 4 ares 98 centiares (une verge grande 2 7/8 petites) de jardin et verger y attenants, abouissant d'un côté, audit chemin de la Hayée, et d'un autre, au 5^{me} lot ci-après.

Troisième lot.

En TROIS HABITATIONS contiguës et 4 ares 98 centiares de jardin y attenants, tenant d'un côté au deuxième lot, et d'un autre au chemin qui conduit de Hologne à Loncin. Ces deux derniers lots après avoir été exposés en vente partiellement, seront réexposés en masse.

Quatrième lot.

En UNE PIÈCE DE TERRE, située en lieu dit aux Vignes, contenant 16 ares 24 centiares (5 verges grandes 14 1/2 petites), tenant d'un côté à Nicolas Paulus, marguillier-chantre; et d'un autre à Nicolas Paulus dit Bâche.

Cinquième lot.

En UNE AUTRE PIÈCE DE TERRE, contenant 6 ares 97 centiares (une verge grande 12 petites), située en lieu dit Champs-Pillet, joignant d'un côté au Pasai dit des Prieses; et d'un autre aux enfans de Coune.

S'adresser, pour avoir communication des conditions de la vente, à M. le juge de paix à Flémalle-Grande, où au notaire susnommé dépositaire des titres de propriété. 926

VENTE

D'IMMEUBLES,
situés à Jupille.

JEUDI 19 JUILLET, à 3 heures de relevée,

IL SERA PROCÉDÉ,

En la demeure de Lambert RASQUINET, cabaretier, près de l'église à Jupille, par le ministère du notaire LAMBINON, à la VENTE aux enchères publiques :

1^o D'une GRANDE MAISON, étable, écurie, cour, etc., et environ dix-neuf verges grandes de prairie: le tout situé en la commune de Jupille, joignant à MM. Christophe, Fagard et Oury.

2^o D'une PIÈCE de BROUSSAILLES, contenant douze verges grandes, située en la commune de la Queue-du-Bois, tenant à MM. Deponthier Devisé et à Servais Beauduin.

3^o D'une PIÈCE de TERRE de six verges grandes appelée le Sart, commune de Jupille, joignant à MM. Hanquet et Raskin.

S'adresser à M^e LAMBINON, en son étude, place derrière l'hôtel-de-ville, n° 15 (1002). 927

VENTE

D'UNE

TRÈS-BELLE ET SPACIEUSE

PROPRIÉTÉ

SITUÉE A LIÈGE.

LUNDI 2 JUILLET 1858, à 10 heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ,

En l'étude et par le ministère de M^e BIAR, notaire à Liège,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

DE

LA PROPRIÉTÉ

où est établi le pensionnat de St.-Servais, au commencement du faubourg St.-Gilles à Liège, se composant de vastes bâtiments d'habitation très-solidairement construits et d'une distribution fort gracieuse et commode; remises, écuries, buanderie, souterrains, citernes, plusieurs pompes donnant une eau excellente, cour, jardin légumier, pelouses, verger et bosquet.

Cette propriété, une des plus belles de Liège, réunit, par sa situation pittoresque, tous les agréments de la campagne à ceux de la ville; ne formant qu'un ensemble, elle est entourée de murs garnis d'arbres à fruits des meilleures espèces, et comprend en superficie un bonnier 5 verges grandes 12 petites, ou 10,289 mètres carrés. Les bâtiments, qui occupent une superficie de 1000 mètres carrés au moins, pourraient, par leur rapprochement du centre de la ville et de la station du chemin de fer, être convertis à l'usage de toute espèce d'établissements, soit industriel, soit religieux.

Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement du prix. — On peut voir la propriété tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à 2 heures de relevée, et avoir communication des conditions de la vente et du plan figuratif, en l'étude dudit M^e BIAR, à Liège;

Dans celle de M^e VERHAEGEN, notaire à Bruxelles.

- » ANSIAUX, » à Namur.
- » JANSSENS, » à Tirlemont.
- » DETROOZ, » à Verviers.
- » KOKAI, » à Stavelot.
- » PLESSIER, » à Malmedy.

et DELVOYE, agent d'affaires à Tongres.

Vente d'une Ferme.

JEUDI 12 JUILLET 1858, dix heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ,

Par le ministère de M^e RENOUZ, notaire à Liège, pardevant M. CHOKIER, juge de paix des quartiers du Sud et de l'Ouest de la ville de Liège, en son bureau, rue d'Amay, n° 653,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DES IMMEUBLES

ci-après désignés, savoir :

Premier lot.

LA FERME DE MANGONBROUX, située commune de Stembert, à une demi-lieue de Verviers, composée de bâtiments d'exploitation, jardin, terres, prairies, contenant six bonniers 5 verges grandes onze petites,

Deuxième lot.

UN PETIT BOIS, situé commune de Hody.

S'adresser pour les conditions de cette vente à M^e RENOUZ, notaire, ou à M. le juge de paix des quartiers du Sud et de l'Ouest de la ville de Liège. 929

AVIS POUR SURENCHERIR.

Suivant procès-verbal dressé par M^e RENOU, notaire à Liège, le 16 juin 1858, les IMMEUBLES ci-après désignés, ont été adjugés savoir :

- UNE MAISON, cour et dépendances et un jardin, le tout d'une contenance de 5 ares 95 centiares, située au rivage en Pot commune d'Angleur, moyennant une somme de 6900
UNE HOUBLONNIERE, située au même lieu, contenant 15 ares 25 centiares, moyennant 2500
UNE HOUBLONNIERE, située au même lieu, contenant 28 ares 70 centiares, moyennant 2900
UN COTILLAGE, situé campagne de Kinkempois, contenant 40 ares 16 centiares, moyennant 4200

On peut surenchérir d'un vingtième le prix de ces immeubles, jusqu'inclus le 26 juin à midi, en l'étude de M^e RENOU, notaire à Liège, rue du Pot-d'Or. 911

VENTE

POUR

sortir de l'indivision,

D'UNE BELLE

FABRIQUE DE PAPIERS

SAMEDI 30 JUIN 1858, deux heures de relevée,

IL SERA PROCÉDÉ,

En l'étude de M^e RENOU, notaire à Liège, rue du Pot-d'Or,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES,

DE LA BELLE

MANUFACTURE DE PAPIERS,

NOMMÉE BERNIMOULIN,

SITUÉE A LA BOVERIE, PRÈS DE LIÈGE.

Ce bel établissement, situé à vingt minutes du centre de la ville, dont les produits ont obtenu une si grande réputation et qui est en pleine activité, est monté à l'anglaise avec machine à papiers sans fin; il jouit d'une qualité d'eau remarquable pour la fabrication, et est activé par un des meilleurs coups d'eau du pays, alimenté par la rivière d'Ourte, faisant mouvoir trois roues à eau.

Il se compose: 1^e d'un vaste corps de BATIMENTS renfermant de grands magasins et étendoirs, les cylindres et les machines, et permettant d'augmenter considérablement la fabrication sans nouvelle construction.

2^e D'une petite USINE à côté, avec roue à eau.
3^e D'une MAISON d'habitation de contre-maitre, avec bosquets, jardins légumiers, prairies, et d'une autre petite HABITATION au-dessus du biez, avec verger et cottillage, le tout d'une contenance d'un hectare 46 ares 7 centiares.

4^e D'une petite MAISON y attenante, avec enclos, contenant un hectare 2 ares 62 centiares.

Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement du prix, et l'acquéreur pourra entrer tout de suite en jouissance.

S'adresser pour connaître les conditions de la vente, à M^e RENOU, notaire, rue du Pot-d'Or, à Liège, et à la Boverie, chez M. RENOU DE BORLÉ, n^o 20.

VENTE

D'IMMEUBLES.

MARDI 26 JUIN 1858, à dix heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ

devant M. Romsée, juge-de-peace du canton de Fléron, en son bureau audit Fléron, et par le ministère de M^e RENOU, notaire à Liège,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DE

plusieurs immeubles

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

SITUÉS AUX MASURES, COMMUNE DE FORÉT;

1^o Une MAISON avec étable, grange et pré, le tout contigu, contenant 69 ares 20 centiares, tenant à MM. Massart, Malemprez et Rassenfosse;

2^o 15 ares 7 centiares de JARDIN LÉGUMIER et PRÉ, vis-à-vis de ladite maison, joignant au sieur Hubert et au chemin;

3^o Un PRÉ appelé Sart-aux-Fawes, contenant 54 ares 54 centiares;

4^o Un AUTRE PRÉ, dit Pré-Haquet, contenant 15 ares 4 centiares;

5^o Une PIÈCE DE TERRE, située en lieu dit les Sarts, contenant 54 ares 92 centiares;

6^o ET UNE AUTRE PIÈCE DE TERRE, au Haut des Alloux, contenant un hectare 9 ares 62 centiares.

S'adresser à M^e RENOU, notaire à Liège, ou à M. le juge-de-peace du canton de Fléron.

LUNDI 25 DE CE MOIS, à 10 heures, Le notaire PAQUE, VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude, rue Souverain-Pont,

DEUX MAISONS,

avec cours et porte-cochère, sises à Liège, rue St.-Remi, n^o 471, faisant le coin de la rue des Clarisses, et face à la rue Bertholet. Elles seront exposées séparément et ensuite ensemble, aux conditions que l'on peut voir en ladite étude. 860

VENTE

POUR

sortir de l'indivision.

LUNDI 25 JUIN 1858, à 10 heures du matin,

Le notaire BIAR vendra en son étude, Place St.-Paul à Liège, les

immeubles et rente

DONT LE DÉTAIL SUIT :

1^o LOT. — UNE MAISON, cour, étables et jardin, le tout ne formant qu'un ensemble, contenant environ 40 ares, situé au quai des Carmes à Jemeppe, tenant de deux côtés à M^{me} Neuville et d'un 3^o à la grand'routte.

Cette propriété qui, par sa situation vis-à-vis des établissements de M. Cockerill, et à portée du Pont qui va être construit sur la Meuse, conviendrait parfaitement pour une maison de campagne ou pour y établir un commerce, sera d'abord exposée en 2 lots et réexposée en un seul.

2^o LOT. — UNE MAISON avec jardin, située derrière l'église à Jemeppe, tenant à M. Bougniet et Chefnay.

3^o LOT. — UNE PIÈCE DE TERRE de 5 verges grandes, située même commune, en lieu dit sur les Rieux, tenant à M. Marquet et Levoz.

4^o LOT. — UNE AUTRE PIÈCE DE TERRE, contenant 4 v. g. située à Pansy commune de Montegnée, tenant à M. Franckinoulle et Hauzeur.

5^o LOT. — UNE IDEM, même situation, contenant 5 v. g. 7 petites, tenant à M. Degive et Hauzeur.

6^o LOT. — ET UNE RENTE de 55 francs due par M. Guimot d'Ivoz.

Le cahier des charges est déposé en l'étude du dit notaire. 818

VENTE

POUR

sortir de l'indivision.

JEUDI 28 juin 1858 à 2 heures de relevée,

M. le Juge-de-Paix du canton de Glons, en l'étude et par le ministère du notaire STASSE, résidant à Ailleur,

IL SERA PROCÉDÉ

A LA

vente aux enchères;

1^o D'une PIÈCE de TERRE de 47 ares 85 centiares, située au lieu dit Buisson des Houilles à Waroux, commune d'Ailleur, joignant d'un côté au chemin de Waroux à Villers-l'Évêque, d'un autre à M. Michel de Clercx de Waroux, d'un 3^o à Renier-Baré, et du 4^o à la cathédrale de Liège.

2^o Et d'une AUTRE PIÈCE, contenant 5 hect. 18 cent., situé au même endroit, joignant de deux côtés à M. Michel de Clercx de Waroux, d'un autre au même et à Charles et Guillaume Florin et du 4^o au chemin de Waroux à Xhendremael et à M. Joseph de Clercx de Waroux.

Cette dernière pièce sera divisée en huit portions qui auront chacune une contenance d'un demi bonnier ancienne mesure locale et qui seront adjugées séparément.

On peut acquérir avec toute sécurité et on donnera des facilités pour le paiement.

S'adresser pour avoir communication du cahier des charges M. le Juge-de-Paix à Fexhe-Slins ou au notaire STASSE dépositaire des titres. 806

AVEC AUTORISATION DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE APOSTOLIQUE.

VENTE PAR ACTIONS

Sous la surveillance spéciale de la Haute Chambre Aulique des finances,

de

Trois grandes et magnifiques Propriétés,

s'élevant, suivant acte authentique déposé près ladite chambre, ensemble à

DEUX MILLIONS 15331 FLORINS, VALEUR DE VIENNE,

AVEC 25586 GAINS ACCESSOIRES EN NUMÉRAIRE.

Chaque action peut gagner les IMMEUBLES, ainsi que des gains accessoires, au comptant.

TIRAGE IRRÉVOCABLE ET SANS REMISE, LE 7 JUILLET PROCHAIN.

PRIX D'UNE ACTION, 20 FRANCS.

Les acquéreurs d'une série de 6 actions ou de plusieurs, jouissent d'avantages marquans.

Envoi des actions, prospectus et listes, franc de port.

On est prié de s'adresser directement à

F. E. FULD,

banquier et receveur-général à Francfort-sur-Mein. 872

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE A. LEROUX ET C^o,

14, RUE DE LA RÉGENCE, A LIÈGE,

MÊME MAISON, A MONS, BRUXELLES, GAND.

Table listing various books for sale with prices, including 'Annuaire militaire belge, 1858', 'Description des machines et procédés', 'Pharmacopée raisonnée', etc.

BOURSES.

PARIS, LE 21 JUIN.

Table of stock market data for Paris, listing items like 'Trois p. c.', 'Quatre p. c.', 'Cinq p. c.', 'Act. de la Banque', etc.

AMSTERDAM, LE 21 JUIN.

Table of stock market data for Amsterdam, listing items like 'HOLL. Dette activ.', 'Dito 2 1/2', 'Différée', etc.

BRUXELLES, LE 22 JUIN.

Table of stock market data for Brussels, listing items like 'Dette active 2 1/2', 'Emp. Rothschild', 'Fin courant', etc.

Imprimerie de J.-Bte Nossent, rue du Pot-d'Or, n. 622, à Liège.